

16 au 22 septembre 2024  
**Semaine de la Mobilité**

# **Dossier entreprise**



# Une Semaine de la Mobilité réussie dans votre entreprise : Pourquoi ?

Depuis 2002, dans toute l'Europe, des dizaines de Villes et Régions se mobilisent pour la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre.

Tout au long de cette semaine, citoyens, entreprises, travailleurs et administrations sont donc invités à privilégier les modes actifs et alternatifs pour leurs déplacements quotidiens mais également pour le transport de leurs marchandises.

## **Pour améliorer la mobilité, les entreprises ont un rôle essentiel à jouer !**

Ce sont elles qui sont les leviers du changement. Elles possèdent la possibilité de mettre en place toute une série d'outils pour améliorer les déplacements domicile-travail et professionnels de leurs travailleurs, l'acheminement des matières premières, la livraison de leurs produits...

Car oui, le transport de marchandises a également son rôle à jouer durant la Semaine de la Mobilité ! Il représente une part importante du trafic routier en Wallonie, contribuant ainsi à la congestion de nos routes. Alors que de nombreuses solutions existent: utilisation de vélo cargo, transport de fret via le train ou les péniches, etc.

**Que ce soit pour le domicile-travail de vos travailleurs ou pour vos marchandises, travailler sur la mobilité sera bénéfique pour vos finances, votre bilan carbone, le bien-être de votre personnel, le recrutement, et bien d'autres aspects !**

## En 2024: la mobilité dans ma commune, ça me transporte!

**Cette année, les communes sont mises en avant via leurs initiatives locales marquantes, efficaces et surtout moteur de bien-être pour tous.**

En effet que vous soyez citoyen, écolier, travailleur... une mobilité plus active et durable est étroitement liée à votre bien-être :

- Meilleure santé physique et mentale;
- Convivialité via le lien social (lors de covoiturage et transports en commun par ex.);
- Gain de temps sur certains trajets;
- Réduction du stress lié aux embouteillages;
- Environnement plus respirable;
- Pratique plus régulière d'une activité physique (modes actifs : vélo, marche, trottinette, etc.).



# Le Défi Mobilité : mon entreprise participe !

Le Service public de Wallonie, la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et les Cellules syndicales de Mobilité proposent à toute entreprise publique, privée ou parc d'activité économique de se joindre au **Défi Mobilité** : menez des initiatives innovantes, valorisez les outils que vous avez déjà mis en place en matière de mobilité alternative et devenez notre grand gagnant d'un des **Défis Mobilité 2024**.

Les entreprises avec les actions les plus originales, pertinentes et efficaces se verront récompensées non seulement par une couverture médiatique mais également par de magnifiques prix offerts par la Wallonie: vélo à assistance électrique, formation à l'éco-conduite, trottinettes électriques...

Intéressé ? Rendez-vous sur [www.semaine.mobilite.wallonie.be](https://www.semaine.mobilite.wallonie.be) et choisissez votre catégorie :



Catégorie « La Meilleure Entreprise »,  
primée par l'Union Wallonne des Entreprises.  
[www.mobilite-entreprise.be](https://www.mobilite-entreprise.be)



Catégorie « La Meilleure Administration/  
Institution publique »,  
primée par le Service public de Wallonie.  
[Semaine.mobilite.wallonie.be](https://www.semaine.mobilite.wallonie.be)



Catégorie « Le Meilleur projet mobilité porté  
par des représentants du personnel »,  
primée par les Cellules syndicales de Mobilité.  
[www.rise.be](https://www.rise.be)



Catégorie « La Meilleure Ecole »,  
primée par le Service public de Wallonie  
(cellule EMSR)  
[Semaine.mobilite.wallonie.be](https://www.semaine.mobilite.wallonie.be)

## Vous ne serez pas seul à relever ce Défi !

Non seulement vous serez rejoint par de nombreuses entreprises, mais le Service public de Wallonie, la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises et les Cellules syndicales de Mobilité seront à votre disposition pour vous donner des idées d'actions à mener et vous aider à organiser ce Défi.

De plus et comme les années précédentes, nos partenaires vous proposeront diverses offres promotionnelles « mobilité ». Les modalités pratiques pour bénéficier de ces actions vous seront communiquées après votre inscription.

En manque d'inspiration ?

- Retrouvez ci-dessous une liste (non exhaustive) de pistes d'actions Mobilité ;
- Rendez-vous sur notre site [semaine.mobilite.wallonie.be](http://semaine.mobilite.wallonie.be) pour y retrouver des vidéos inspirantes des éditions précédentes et de l'information sur nos acteurs de la mobilité en Wallonie.

**IMPORTANT** : n'oubliez pas de nous faire part de vos projets et programme d'actions.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle préparation de la Semaine de la Mobilité !



# Des idées en pagaille pour passer à l'action

## Idées générales

- Valorisez « l'existant » : pensez à communiquer sur vos infrastructures, vos incitants (indemnités transports en commun, vélo), les différents services mis à disposition ...
- Listez les accès à votre entreprise par les différents modes de transport. Communiquez vers votre personnel et vos visiteurs les horaires des trains et des bus. Indiquez la localisation des arrêts, des parkings de covoiturage, des parkings P+R, des parkings vélo. Publiez des itinéraires cyclables recommandés.
- Lancez officiellement une action qui pourra se poursuivre toute l'année: adhésion à une plateforme de covoiturage, prêt de vélos à assistance électrique...
- Offrez des « incentives mobilité » pour tous les travailleurs qui laissent la voiture à la maison au minimum deux jours lors de la Semaine de la Mobilité.
- Proposez aux membres de la Direction (et au Service Communication) de relever le Défi et de laisser la voiture au garage au minimum un jour durant la Semaine de la Mobilité.
- Réalisez une vidéo dans laquelle un membre de la Direction incite au changement de mobilité et diffusez-la sur les écrans, l'intranet...
- Proposez un « Car free day » : ce jour-là, les employés ne viennent pas travailler en voiture et testent d'autres moyens de transport. L'espace de parking ainsi libéré pourrait alors être transformé en espace convivial pour, par exemple, installer un barbecue, un kicker géant, un espace de beach-volley, un atelier de yoga...
- Offrez un petit-déjeuner/apéro/bon pour un sandwich/fruit/glace aux covoitureurs, usagers des transports en commun, cyclistes, marcheurs, etc. un jour ou plusieurs jours de la semaine.
- Lancez un concours photos en interne avec à la clé : des cadeaux, la réalisation d'une exposition, un calendrier mobilité ou autres.

- Inaugurez des infrastructures (parking covoitureurs, vélo, vestiaires) ou de nouveaux services mobilité et communiquez à ce sujet en interne, mais aussi vers la presse locale.
- Organisez une « tombola de la mobilité » : si celui qui est désigné par tirage au sort n'est pas venu seul en voiture, il reçoit un cadeau. Pour les autres, un petit bonbon pour les encourager?
- Proposez à votre personnel de tester une semaine sans voiture : l'entreprise offre à ceux qui s'engagent un abonnement SNCB/TEC, un vélo, des itinéraires cyclables.
- Mettez en place un compteur de CO2 : on encode les km parcourus à pied, à vélo, en train, en covoiturage et on calcule ensuite tout le CO2 qui n'a pas été émis (comptez 170gr de CO2 économisés par km non parcourus, source : Climact). En général, les plateformes de covoiturage proposent ce calcul dans leurs applications, mais vous pouvez aussi utiliser celui de la Wallonie qui vous calcule également les économies financières réalisées grâce à un changement de mobilité ([mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be), [rubrique outil/calculateur](#))
- Organisez un concours du maximum de trajets verts ou de kilomètres verts effectués, individuellement (ex: celui qui en a fait le plus gagne) ou collectivement (ex: nous devons parcourir ensemble 5000 kilomètres verts en une semaine).
- Mettez en place durant une semaine le concept "Laissez la voiture à la maison" et invitez chacun à utiliser un autre mode de transport.
- Organisez une séance de sensibilisation en entreprise (ex. : séance d'information d'un opérateur de covoiturage, sur la sécurité routière, conférence sur l'utilité du vélo, quiz Code de la route, test de vélos à assistance électrique, etc.).
- Proposez à des groupes de travailleurs de s'engager pendant la Semaine de la Mobilité et à devenir des ambassadeurs du covoiturage, du train, du bus, du vélo, etc. qui incitent leurs collègues à leur emboîter le pas.
- Récoltez des témoignages mobilité (anecdotes, coups de gueule, avantages, réflexions).
- Diffusez par le biais d'écrans, dans votre journal interne, sur vos plateformes de communication ... des messages sur la mobilité pendant toute la semaine. Par exemple : le coût des embouteillages = 2% de notre PIB ; l'énergie électrique nécessaire pour 1 km en VAE = 0,1 l d'essence; la pollution de l'air tue 7 millions de personnes chaque année selon l'OMS, environ 20% des trajets des Belges font moins de 5km ...

- Réalisez des petites capsules vidéo de promotion de différents modes de transport : ces capsules vous permettront de toucher tous les membres du personnel, y compris ceux qui travaillent la nuit par exemple, et qui n'ont pas souvent accès aux animations.
- Organisez des vidéos en "live" et réalisez une interview d'un ambassadeur (du covoiturage, du vélo...).
- Chaque personne qui abandonne la voiture pendant une semaine établit un tableau comparatif des « pour » et des « contre » (à remettre au coordinateur mobilité ; une analyse ultérieure peut être utile pour tenter d'améliorer les choses).
- Organisez un brainstorming mobilité : quelles actions mettre en place dans l'entreprise pour encourager tel ou tel mode. Privilégiez les idées quick-wins.
- Organisez une action de vérification de la pression des pneus, pour les voitures, les motos et les mobylettes aussi bien que pour les vélos.
- Proposez une formation d'écoconduite.
- Offrez une consultation médicale (pression artérielle, glycémie, poids, test cardio) pour inciter le personnel à bouger et éventuellement à opter pour une mobilité plus active. Pourquoi ne pas rencontrer le médecin afin de le sensibiliser à proposer des trajets faits à pied ou à vélo?
- Organisez un concours pour encourager la marche dans votre entreprise. Les marcheurs seraient équipés d'un podomètre qu'ils pourraient ensuite conserver. Et pourquoi pas utiliser ce podomètre comme une monnaie : les pas économisés permettent aux utilisateurs de s'offrir une petite douceur dans votre cafétéria (1.000 pas = un jus de fruit), ou lors d'un barbecue organisé pour les participants (50.000 pas sur la semaine = un hamburger offert)...
- Organisez une balade à la découverte des sentiers existants autour de l'entreprise. Cela peut aussi se faire sous forme de jogging ou se combiner à une action Wallonie Plus Propre.
- Faites découvrir le site de votre entreprise et la mobilité via un escape game ou un géocaching.
- Ayez une réflexion par rapport au personnel/aux visiteurs à mobilité réduite en organisant par exemple une formation « se mettre dans la peau d'un/une PMR » (voir [Atingo](#) et ses formations d'accessibilité pour tous).

- Insérez un écran de veille sur tous les ordinateurs de la société sur une thématique liée à la mobilité durant la Semaine de la Mobilité. Pensez aussi à lister et à utiliser tous vos supports de communication d'entreprise: email, intranet, lettre d'information du personnel, page FB de l'entreprise, etc.
- Proposer un challenge ou un défi au moyen d'une application de gamification qui encourage les employés à marcher, courir, faire du vélo... notamment pour se rendre sur leur lieu de travail
- Organisez un concours test : qui arrivera le premier en fonction de son mode de transport ? Quel est le mode de transport le plus rapide sur un même trajet ?
- Proposez aux travailleurs de rejoindre l'entreprise autrement qu'en voiture en testant des applications comme Citymapper ou Googlemaps.
- Organisez un défi caritatif : pour chaque km parcouru autrement qu'en voiture « en solo », l'entreprise ou les travailleurs (sous le mode du parrainage) offrent un montant x pour soutenir une cause ou une œuvre.
- Organisez un quiz sur la mobilité dans votre entreprise (avantages, localisation des infrastructures, procédures...) avec un prix à la clé.

## Covoiturage

- Proposez à un membre de la direction de covoiturer avec un (ou plusieurs) membre(s) de son personnel qui habite(nt) à proximité de chez lui/elle.
- Prévoyez des places de parking pour les covoitureurs et faites-le savoir au personnel (c'est l'occasion de tester).
- Faites appel à un opérateur de covoiturage pour mettre des actions en place ou pour faire découvrir les services de covoiturage.
- Mettez en valeur une application de covoiturage et communiquez sur le fait que votre entreprise participe à ce type d'initiative.
- Distribuez un « bon carwash » pour le propriétaire de la voiture qui a fait du covoiturage, et un petit sac de bonbons ou de biscuits locaux pour son ou ses passagers.
- Organisez une rencontre entre les personnes intéressées par du covoiturage et des convaincus.

- Réalisez une carte reprenant les domiciles (ou codes postaux d'origine) des travailleurs et affichez-la dans un lieu de passage ou réalisez un format numérique et diffusez-le sur l'intranet. Attention néanmoins à la confidentialité des données privées : si besoin, renseignez les moyens de contacter votre Mobility Manager (si vous en avez un), pour qu'il ait la charge de « matcher » les demandes. Pas de Mobility Manager ? Pourquoi ne pas en profiter pour en former un ? Rendez-vous sur [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be) pour découvrir la formation dispensée par la Wallonie (rubrique outils – formation).
- Organisez des petits jeux à faire par les covoitureurs dans leur voiture.
- Organisez un « speed dating » pour permettre aux personnes intéressées par le covoiturage de trouver quelqu'un qui fait le même trajet qu'eux.
- Organisez pour vos covoitureurs le retour garanti ! L'un des gros freins au covoiturage est la peur de l'imprévu. Que faire si je covoiture mais que j'ai une réunion tardive qui s'ajoute ou que mon covoitureur doit s'absenter car son enfant est malade ? Avec la garantie de retour (sous forme de bon pour des taxis/billet de train...), vous levez cette barrière. De plus l'expérience montre que cette solution n'est que rarement utilisée : une mesure de grand impact à peu de frais.
- Organisez un concours de selfies entre les covoitureurs, ou pourquoi pas un concours de type karaoké ?
- Réalisez des petits badges/stickers à distribuer aux employés intéressés par le covoiturage. Ils pourront se reconnaître dans l'entreprise et ça permettra d'initier la conversation à la machine à café (si les gens le souhaitent, ils peuvent inscrire sur leur badge leur code postal).

## Vélo

- Organisez une journée vélo : encouragez le plus de monde à venir travailler à vélo, petit-déjeuner offert et/ou cadeau aux collaborateurs qui viennent pour la première fois à vélo.
- Organisez des tests de vélos à assistance électrique, de vélos pliants voire même de vélos cargo.
- Participez au Challenge vélo de Tous vélo-actifs : [www.veloactif.be](http://www.veloactif.be).
- Proposez un atelier de réparation vélo, une séance de gravure vélo.

- Organisez une balade vélo sur un temps de midi pour reconnaître des itinéraires sécurisés (certains bénévoles du GRACQ peuvent vous encadrer) ; pourquoi pas carrément un team building à vélo ?
- Proposez un apéro aux cyclistes, un « Friday bike day », un pique-nique à vélo...
- Distribuez des équipements vélo avec le logo de votre entreprise : veste cycliste, sonnettes, lampes, brassards, protège sac-à-dos, catadioptrés, etc.
- Proposez une formation à vélo dans le trafic, une formation coach avec Tous vélo-actifs, Pro Velo ou encore VIAS (théorie et exercices pratiques dans la circulation).
- Proposez une formation « ambassadeur vélo » (trucs et astuces pour convaincre des collègues à devenir cyclistes, idées d'actions pour les ambassadeurs...). Consultez le site [www.veloactif.be](http://www.veloactif.be).
- Organisez une formation « sécurité à vélo ». Consultez le site [www.veloactif.be](http://www.veloactif.be) ou faites appel à Pro Velo ou à l'AWSR.
- Proposez un bike coaching afin d'aider les travailleurs à prendre leur vélo pour se rendre au travail.
- Proposez des arrivées en convoi de vélos depuis différents lieux de rendez-vous, permettant ainsi de repérer des itinéraires pour rejoindre l'entreprise.
- Organisez une conférence de sensibilisation au vélo. Différents thèmes possibles ou mix de plusieurs thèmes : les avantages du vélo, la sécurité à vélo, conseils pour venir travailler à vélo, le vélo et la santé, le bien-être au travail par le sport, les équipements pour venir par tous temps, etc.
- Organisez une réunion à vélo : quitter l'entreprise à vélo et aller faire la réunion d'équipe à l'extérieur.
- Organisez un midi conférence au cours duquel un ou plusieurs collègues viendraient raconter leur expérience de vacances à vélo.
- Organisez une réunion de brainstorming avec les cyclistes : pour partager leurs expériences, pour connaître leurs difficultés, pour présenter vos prochain(e)s activités/projets vélo...
- Elisez le/la cycliste du jour avec petite présentation sur l'intranet (interview, photo...).

- Valorisez l'utilisation du vélo pour les déplacements de service lorsque ceux-ci sont possibles.
- Informez les travailleurs de la prime vélo citoyens octroyée par la Wallonie.
- Avec l'aide des employés les plus bricoleurs, construisez un abri pour vélos "fait maison", avec du matériel de récupération par exemple.
- A l'aide d'une application de traçage (Strava ...), organisez le challenge de la trace la plus originale.
- Organisez une chasse au trésor à pied ou à vélo sur un temps de midi avec des questions liées à la mobilité.

## Transports en commun

- Invitez un représentant Bus'nness (TEC) et envisagez avec lui des actions spécifiques, une séance d'information, du matériel de promotion...
- Faites aussi la promotion du train notamment en utilisant la fiche d'accessibilité de la SNCB, le planificateur de voyage, l'affichage en temps réel, les widgets...
- Utilisez l'offre « un mois gratuit en train » de la SNCB.
- Organisez des cagnottes/concours pour ceux qui décident de tester les transports en commun (le TEC offre des tickets gratuits aux entreprises qui le souhaitent).
- Faites un marquage au sol temporaire entre l'entrée de votre entreprise et l'arrêt de bus le plus proche pour le mettre en valeur (flèches, traces de pas, vélo ...). Plusieurs sociétés proposent désormais du clean-tag, qui ne requiert pas d'autorisation de la commune.
- Affichez les horaires des transports en commun les plus proches de votre entreprise.

## Sécurité routière

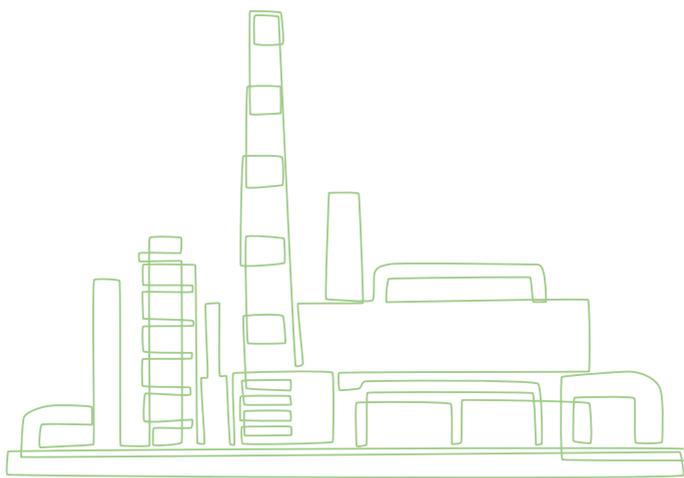
- Proposez une formation d'écoconduite et de conduite défensive.
- Organisez une action de sensibilisation sur des problématiques en lien avec la mobilité : déplacements en groupe des piétons, Gsm au volant, alcool, micro-mobilité, angle mort ... L'AWSR (Agence wallonne pour la sécurité routière) a de nombreux supports et diverses informations à vous fournir.
- Organisez une action de sensibilisation à l'importance d'avoir un vélo bien équipé et en ordre. L'AWSR peut fournir du contenu, des cartes check-up ou des dépliants sur la problématique.
- Organisez une action de sensibilisation des automobilistes sur les dangers du GSM au volant ou sur la ceinture de sécurité. L'AWSR peut fournir du contenu ou des dépliants sur la problématique.
- Communiquez sur le Quiz de la route qui aura lieu pendant la Semaine de la Mobilité : [www.quizdelaroute.be/entreprises](http://www.quizdelaroute.be/entreprises).
- Proposez une animation spécifique à la sécurité routière à vos collaborateurs avec l'institut VIAS (ancien IBSR).

## Autres

- Testez le flexitime pour éviter les embouteillages.
- Testez le coworking gratuitement dans un des espaces proposés par le réseau Cowallonia.be – <http://www.cowallonia.be>.
- Lancez un partenariat avec un concessionnaire pour mettre à disposition du personnel des voitures électriques pour permettre au personnel de tester ce type de voitures.
- Autorisez le temps utile en transport en commun: faites en sorte que le temps passé à travailler dans le train soit comptabilisé dans les heures de travail.

## Transport de marchandises

- Faites la promotion des services de livraison à vélo auprès du personnel : ils sont nombreux et implémentés dans plusieurs régions (Voir liste sur [mobilite.wallonie.be](https://www.mobilite.wallonie.be), rubrique livreurs à vélo).
- Privilégiez les producteurs à proximité de votre entreprise pour vos marchandises.
- Regroupez vos commandes de marchandises, ou collaborez avec d'autres acteurs pour limiter vos livraisons.
- Indiquez le nombre de kilomètres parcourus par les produits mis en vente par votre entreprise.
- Signez un pacte ou une charte vous engageant à mener une action concrète pour un transport de marchandises plus durable.
- Livrez vos colis uniquement dans des points de retrait ou des points relais.
- Petite entreprise? Achetez en collaboration avec d'autres structures un vélo cargo que vous mettez à disposition de tous.
- Organisez une journée de sensibilisation sur le transport durable de marchandises (voir nos contacts ci-dessous).
- Sensibilisez vos fournisseurs à votre démarche de transport durable des marchandises



# Contact

## Cellule Mobilité de l'Union wallonne des entreprises

Olivia BOEVER

[olivia.boever@uwe.be](mailto:olivia.boever@uwe.be) – 010 48 94 05

## Cellules syndicales

FEC/CSC, Véronique THIRIFAYS : [mobilite@acv-csc.be](mailto:mobilite@acv-csc.be) – 0474 37 45 09

CEPAG/FGTB, Julie RIGO : [mobilite@cepag.be](mailto:mobilite@cepag.be) – 02 506 83 97

## Service public de Wallonie – Transport de marchandises

[transportmarchandises.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:transportmarchandises.mobilite@spw.wallonie.be)

## Service public de Wallonie – Coordination de la Semaine de la Mobilité

[semaine.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:semaine.mobilite@spw.wallonie.be)



*Retrouvez toutes les informations relatives à la Mobilité sur*  
[mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be)



*Rejoignez-nous sur facebook*  
[facebook.com/wallonieMobilite](https://facebook.com/wallonieMobilite)



*Suivez-nous sur Instagram*  
[Walloniemobilite](https://Walloniemobilite)



*Abonnez-vous à notre chaîne Youtube*  
[youtube.com/WallonieMobilite](https://youtube.com/WallonieMobilite)

Avril 2024

Editeur responsable : Etienne Willame Directeur général du SPW Mobilité et Infrastructures

Boulevard du nord 8 - 5000 Namur

Numéro de dépôt légal : D/2023/11802/100

Texte et mise en page : SPW Mobilité et Infrastructures

